

**Laurent Portes, conservateur en chef au service de l'Inventaire rétrospectif des fonds imprimés de la Bibliothèque nationale de France.**

**"Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place" : variétés sur les raisons et les déraisons des classifications**

**Dans "Imaginaire de la bibliothèque", *Revue de la BnF*, n°15, 2003**

### **Ordre et désordre**

Plus qu'un incendie, plus que l'inondation, plus que l'anéantissement des dépôts qui leur sont confiés, c'est le désordre que redoutent avant tout les bibliothécaires. L'incendie ou l'inondation sont des événements, que l'on peut tenter de prévenir ou de combattre. Le désordre, lui, est un état. Même s'il est infime, il rend indisponible le livre dont on a besoin ; s'il est général, c'est la bibliothèque dans son ensemble qu'il rend inutile. Contre le déclassé, ce désordre dont les bibliothèques idéales se passent, mais que toutes les bibliothèques réelles connaissent et ne cessent de tenter de maîtriser, il n'est de parade qu'empirique. Les tristes réponses, hermétiques pour le lecteur, de type "rien pour...", "manque en place", le plongent dans une perplexité d'autant plus abyssale qu'elle est, à leur grande honte, partagée par les professionnels censément garantes de l'ordre.

Le désordre doit être pourchassé comme un ennemi intérieur de cet organisme vivant qu'est la bibliothèque, dont les constituants, les livres, bougent, vivent d'être communiqués, lus, copiés, restitués (le plus souvent). Le désordre des bibliothèques est pernicieux en ce qu'il s'installe de l'intérieur, subrepticement, dans la quiétude propice aux méfaits : innombrables sont les possibilités de déclassés : voici un *intrus*, ouvrage qui en magasin porte une cote sur les rayons, et une autre au catalogue, tel un mauvais garçon se dissimulant sous une identité feinte ; voilà un *clandestin*, ouvrage qui porte bien une cote sur les rayons, sans que celle-ci figure jamais dans les catalogues : ce mauvais garçon-là s'est dispensé de se faire enregistrer en bonne et due forme : voilà encore un *déclassé*, sorte de squatter bibliographique, qui occupe un rayon où il n'a pas de place légitime et où lui sera épargnée toute circulation jusqu'à ce que par hasard ou au terme d'une poursuite haletante il soit retrouvé.

Si donc les livres sont comparables à des individus dûment enregistrés, ils sont, en cas de désordre, assimilables à des voyous dont l'indiscipline à la fois engendre l'anomie et en vit. La bibliothèque où ils demeurent constitue une espèce de société, avec ses lois, ses mouvements, ses anomalies, sa topographie, aussi : ses beaux quartiers (les

réerves) ; ses mauvais lieux (les enfers), curieusement souvent voisins ; ses quartiers historiques, peuplés de livres anciens, ses zones dédiées aux "nouvelles technologies". Une police, disposant de l'arsenal des techniques informatiques, tente de mettre bon ordre aux égarements de toute nature (le brin de folie comme le fourvoiement) et de faire entrer et rester chaque chose (chaque livre) à sa place. Cette quête pathétique, car sans fin, se heurte aux mouvements de la vie. Le penchant policier de la bibliographie, réel ou supposé, est illustré dans la littérature de fiction par une multiplicité d'œuvres ayant des bibliothèques pour cadre d'enquêtes criminelles. Il se manifeste également par la tendance forcenée de bibliographes à dévoiler des noms d'auteurs, à en rectifier d'autres, en tout cas à ne pas tenir pour argent comptant ceux fournis par la page de titre. Joseph Marie Quérard, dont la vie fut tout entière consacrée à la bibliographie, ne croyait pas s'écarter de son but en établissant des listes "d'industriels littéraires" et en dénonçant successivement les "vols littéraires" et les "imposteurs en littérature". Bien que le rapport avec la bibliographie soit des plus ténus, et n'influe en rien sur la qualité intrinsèque d'une œuvre, il va jusqu'à traquer les "pseudo-nobles en littérature", en dressant une liste aussi nourrie que possible des indélicats qui tentèrent de profiter des vicissitudes politiques. N'est-ce pas là encore le souci d'un ordre idéal qui prévaut, s'écartant des fonctions purement bibliographiques ? Quérard revendique hautement cette charge de "haute police" la république des lettres". Par un singulier effet de symétrie, l'ordre parfait que le bibliographe veut voir régner parmi les œuvres, le bibliothécaire qu'il est souvent simultanément l'exige aussi des collections qui lui sont confiées.

"Derrière toute utopie, il y a toujours un grand dessein taxinomique : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place", disait Perec. C'est qu'il existe une tension entre l'ordre achevé, idéal, qui est aussi celui des nécropoles, et l'exubérance féconde, productrice d'idées et d'images nouvelles, qui fait les bibliothèques vivantes. La crainte professionnelle est à mettre au compte de hantises profondément anthropologiques : l'angoisse de la perte (de l'information, comme de son support matériel), elle-même solidaire de la peur devant la fuite du temps, n'est combattue que par de dérisoires moyens : l'accumulation, résultat de la visée de l'exhaustivité, comme l'enfermement, mesure de sûreté, visent à combattre l'évanouissement.

Le bilan épistémologique des classifications bibliographiques, de leur teneur, de leurs généalogies, de leurs typologies serait malaisé à dresser. Il y faudrait un vaste traité. Ici,

on se contentera de relever quelques piquantes fantaisies, volontaires ou non, qui égaient l'univers des bibliothèques.

### **Facéties involontaires de catalogues**

La fantaisie qui s'immisce dans ces monuments de sérieux que sont les bibliothèques peut y introduire des ferments de désordre, susceptibles de subvertir une institution au fond très fragile. Ce désordre est observable dès la vitrine que constitue, pour une bibliothèque, son catalogue, quand le sérieux devient risible : les monumentaux catalogues imprimés de la Bibliothèque impériale, puis nationale; livrent à qui les lit entre les lignes de gisements inattendus de cocasserie. Par exemple, le *Napoléon et la conquête du monde, 1812 à 1832 : histoire de la monarchie universelle*, de Louis Geoffroy, fiction parue en 1836, qui envoie l'Empereur soumettre la terre entière, figure au Catalogue de l'histoire de France qui, aussi expansionniste que l'Empereur, annexe chaque réédition ultérieure. Une réédition de 1983 se voit indexée au nom de Napoléon I<sup>er</sup> tandis que celle de 1986 est, en plus, gratifiée des indexations "uchronies" et "France-histoire-erreurs, inventions", catégorie au vrai fort baroque, car elle réunit des œuvres qui mettent en cause avec esprit de sérieux les enseignements les plus convenus de l'histoire, et des œuvres qui, comme celle-ci, mettent des personnages historiques réels dans des situations imaginaires.

Où classer les répertoires bibliographiques de livres qui n'ont jamais existé ? Le *Catalogue de l'histoire de France*, toujours lui, a fait son choix : ce sont des livres d'histoire, et pas des bibliographies, ni des ouvrages de fiction, du moins à en croire la place de la *Bibliothèque de la cour et de la ville*, parue en 1789, qui fait partie des descriptions du règne de Louis XVI. Ce ne sont pas les titres d'œuvres, toutes réelles, qui créent la fantaisie, mais leur association, à de prétendus auteurs, également existants, mais étrangers à leur rédaction : ainsi, le cardinal de Rohan se voit attribuer les *Liaisons dangereuses*, Talleyrand un *Traité de l'apostasie*. Peut-être après tout ce genre de facétie est-il révélateur d'un climat intellectuel d'effervescence et de dérision ?

Aussi discutables qu'ils soient, ces partis pris taxinomiques sont réfléchis ; au surplus, il procèdent d'a priori historiques. Moins défendables en revanche, des bévues de catalogueurs, rares au demeurant, ont au moins le don de nous amuser : figure ainsi dans la section O3e (histoire de l'Abyssinie) du *Catalogue de l'histoire de l'Afrique*, un prétendu récit de voyage (*Naphtali Wurmbrands Reisen in Abyssinien dreissig Jahre nach der dortigen Aufklärung...*), qui n'est autre, à la mode des Lumières, qu'une satire

de la Prusse. C'est donc avec le plus grand sérieux que le catalogueur de l'Afrique, sans doute adepte avant l'heure de l'adage du bibliothécaire de L'Homme sans qualités de Musil ("Ne jamais lire que les pages de titre [...] ; tout bibliothécaire qui va au-delà est perdu pour la bibliothéconomie"), le mêle à de savants traités sur l'empire du Négus et le royaume du prêtre Jean. Ajoutons que cette fiction elle-même n'est que la continuation, dans la même veine, d'un récit semblable (*Benjamin Noldmanus Geschichte der Auflärung in Abyssinien...*) et remarquons que la notice de ce dernier texte, parue en 1924 dans le *Catalogue général*, ne portait – contrairement à celle décrivant sa continuation –, aucune mise en garde. Depuis, on a ajouté, à la main, sur certains exemplaires imprimés du catalogue "Satire de la Prusse sous Frédéric-Guillaume II". Est-ce s'écarter de notre propos que de remarquer que cette annotation, mal lue au moment de sa conversion rétrospective, s'est vue transformée de "Prusse" en "presse russe" ? Toujours est-il que cette jolie coquille s'est promené sur le web...

Au rayon des "chasse-trappes" où sont tombés les bibliothécaires, mettons également ce catalogue d'une très riche mais peu nombreuse collection de livres provenant de la bibliothèque de feu... le comte J. N. A. de Fortsas paru en Belgique en 1840 : la vente est fictive, aucun de ces livres n'ayant jamais existé. Pourtant, les multiples exemplaires dont dispose la Bibliothèque nationale de France sont tous conservés dans la série des catalogues de ventes publiques.

Des bévues distrayantes, il n'y a pas loin aux classifications monstrueuses. Les publications bibliographiques depuis des siècles abondent en atrocités bibliographiques relevées avec soin. Un condensé d'exemples de telles aberrations fut donné par le bibliothécaire Hubert-Pascal Ameilhon, à l'occasion du compte rendu qu'il fit de son expérience dans les dépôts littéraires institués par la Révolution (*Projet sur quelques changements qu'on pourrait faire à nos catalogues de bibliothèques*). Il faut, dit-il, "pour dresser un bon catalogue, connaître chaque livre autrement que par l'étiquette du dos". On ne sait s'il faut mettre sur le compte de l'indignation ou de l'amusement du bibliographe les erreurs qu'il pointe : ainsi ce traité *De missis dominicis* consacré aux envoyés du souverain pris pour un livre de messe des dimanches. Ou encore de *Traité des fluxions* mathématiques placé avec les ouvrages de pathologie. Le titre *Fuggerorum et Fuggerarum... Imagines*, quant à lui ne traite pas des fougères mâles et femelles mais des Fugger, célèbres banquiers. De pareilles anecdotes sont, selon Ameilhon, propres à dissiper les préjugés de ceux qui s'imaginent qu'on peut servir, pour dresser ou organiser une bibliothèque, du *premier venu*. Ce *premier venu* est-il l'ancêtre de cet indexateur trop

hâtif pour être vrai, qui, m'a-t-on assuré, pris au piège du titre *La Place de la Madeleine*, fit d'un essai dont le sous-titre seul aurait dû l'alerter : *écriture et fantasmes chez Proust* un guide de voyage à Paris ? La précipitation pourrait faire prendre Entre deux coups de ciseaux pour les mémoires d'un censeur. Il n'en est rien ; ce sont ceux d'un sculpteur. De même, *Entre deux coups de feu* évoque non pas les souvenirs d'un militaire, mais ceux d'un cuisinier.

### **Taxinomies originales**

Trêve de plaisanterie. Il n'y a pas qu'à la lecture des catalogues de bibliothèques publiques que l'on trouve de quoi nous déconcerter. Dans l'ensemble des documents structurés (catalogues, bibliographies, taxinomies de tous ordres), les catalogues de vente de bibliothèques privées sont des documents de choix. Pourquoi ? Parce qu'ils sont clos, et éphémères : regroupés pour l'occasion, les volumes qu'ils décrivent un à un connaîtront des destins différents après le jour de la vente. C'est donc presque un jeu de l'esprit sans conséquence que de les proposer dans un ordre quelconque : la classification peut laisser libre cours à la fantaisie. Tournons-nous par exemple vers le catalogue de la bibliothèque de de Thou de 1679, dont l'organisation thématique est due à Ismaël Boulliau. Quelques exemples montrent des incohérences : si les végétaux trouvent leur place en histoire naturelle, une section presque aussi importante est consacrée aux "choses de la campagne". La géographie et les voyages constituent la presque totalité de la rubrique cosmographie, elle-même constitutive des *mathematica*, qui font suite à la philosophie. En revanche, la cosmographie se scinde en deux parties, l'une, dont nous venons de parler, composée des voyages et des descriptions, et l'autre, consacrée à... l'astrologie. Que la géographie s'apparente aux sciences que nous disons aujourd'hui exactes plutôt qu'à celles que nous disons humaines (en premier lieu l'histoire) peut passer pour une novation qui ne semble pas sans intérêt, même si elle n'eut pas de postérité dans d'autres systèmes classificatoires. En fait, cette construction baroque montre son antériorité aux grandes constructions taxinomiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est ici que la figure de l'un des plus grands noms de la république des lettres doit être évoquée, celle de Prosper marchand. Dans la première partie de sa carrière où, encore libraire parisien, nous le trouvons auteur de catalogues de livres. Et précisément, le dernier qu'il a publié, à Paris, en 1709, mérite doublement notre attention, à cause du classement qu'il utilise d'une part, et d'autre part, de la préface au titre latin se traduisant par : "abrégé d'un système bibliographique, ou de l'ordre pour bien distribuer les

catalogues de livres". Ce *Catalogus librorum bibliothecae domini Joachimi Faultrier* que Marchand publie en collaboration avec Jacques Quillau abandonne les cinq classes qu'il avait adoptées dans deux catalogues précédents, de 1706 et 1707, et qui devaient constituer le cadre, classique, du *Système des libraires de Paris*, dont la longévité passe pour garante de la solidité. Face à ces centaines de catalogues rédigés tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'étrangeté de cet ordonnancement de 1709, unique en son genre, mérite d'être examinée. Il s'agit d'un catalogue matériellement soignée, et intellectuellement pesé : l'atteste la présence d'une préface de douze page, où Marchand renie les systèmes qu'il avait adoptés à la rédaction des catalogues de Bigot et de Giraud, au profit d'une tripartition inédite. Celle-ci ne se montre originale ni par la deuxième des classes (Théologie), ni par la troisième (Histoire), ni même par une partie liminaire (Bibliographie) en sept sections, qui fait presque d'elle une quadripartition, mais par la première (Philosophie), à l'extension immense. Elle réunit, en effet, des matières philosophiques proprement dites (la logique par exemple), scientifiques (les mathématiques et leurs applications) et littéraires, au prix d'une multiplication de sections, de sous-sections et de parties emboîtées. Un exemple caricatural du caractère saugrenu de cette classification est donné par la place qu'elle accorde au droit. Où chercher en effet la *jurisprudencia* ? C'est très simple : dans la classe *scientia humana seu philosophia* prennent place les *litterae severiores*. A l'intérieur de celles-ci, la première section est consacrée à la philosophie *proprie sumpta*, où la quatrième *subsectio* regroupe l'*ethica*, dont, enfin, la *pars 3* est consacrée à la *jurisprudencia*.

Reste qu'il s'agit du dernier catalogue publié par Marchand libraire, avant un exil aux Pays-Bas pour cause de protestantisme, où il vivra, parfois chichement, de sa plume. On pourrait croire avoir affaire à un amusement, s'il ne venait d'un savant. Il est vrai que celui-ci se permet dans sa vie littéraire bien des fantaisies et que son humour était reconnu, assez en tout cas pour que plusieurs de ses contemporains le soupçonnent d'avoir collaboré à ce texte résolument drôle qu'est *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu*, un des grands succès parodiques de l'édition néerlandaise du XVIII<sup>e</sup> siècle, "satire acerbe contre les parasites du livre, annotateurs, scoliastes, commentateurs, parallélistes", a dit le bibliographe Haag. Une autre originalité de ce catalogue réside dans l'existence d'une intrigante section *historia usualis*, de grande ampleur (p. 443-467), consacrée aux mœurs des nations, considérées indépendamment de leur histoire, développée dans une rubrique de facture, elle, tout à fait classique. Ce regard proprement ethnologique a dû en son temps passer pour excentricité. Ne fermons pas ce catalogue, qui recèle sans

doute encore bien des interprétations possibles, avant d'avoir jeté un regard sur ses dernières pages, où un clin d'œil discret, mais incontestable nous attend : le dernier ouvrage inventorié n'est autre que le Dictionnaire historique et critique de Bayle, autre figure du refuge.

L'imagination novatrice, dans les différentes situations où nous l'avons vue à l'œuvre, s'exerce au profit de la construction de schémas de pensées innovants, et n'est pas le fruit de délires sans lendemain. De même, en son temps, la classification qu'adopta Arias Montanus pour la bibliothèque de l'Escurial ne dut pas manquer de dérouter ; et de fait, personne ne s'attendait à trouver en pleine Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle une classification pour la bibliothèque du roi très catholique qui donnât la primauté aux lettres, et la dernière place aux disciplines religieuses, inversant ainsi l'ordre traditionnel pourtant encore hégémoniquement pour des siècles presque partout ailleurs. Comme quoi il peut ne pas y avoir loin de l'excentricité provocatrice à l'invention appelée à faire école.

Même encyclopédiques, les bibliothèques ne sont pas des encyclopédies : elles font, par nature et par fonction, coexister le contradictoire ; tandis que les encyclopédies unifient le savoir, le ramassent, les bibliothèques le font exploser : tout leur est matière ; toutes les facultés leur sont secourables : pas seulement la mémoire, comme on le croit trop souvent, mais aussi la raison et l'imagination : c'est à leur intersection que se créent les classifications, éphémères ou durables. Sans doute la plupart des bibliothèques du monde souscriraient au jugement d'Armand-Gaston Camus, selon lequel il y a "de la petitesse d'esprit à prétendre influencer les hommes par un moyen tel que celui de l'arrangement des livres". Pour le meilleur et pour le pire, dans les bibliothèques, les classifications aux hautes ambitions cèdent le pas aux classements conventionnels, qui font la part belle aux considérations pratiques. Des deux objectifs de l'information, à savoir le renseignement d'une part, et la mise en forme structurée du savoir (l'information) de l'autre, les bibliothèques misent sur le premier quand il faut choisir l'un plutôt que l'autre. Mais, trouvant trop prosaïques cette soumission au principe de réalité, leurs gardes, consciemment ou inconsciemment, la compensent par de fréquents recours aux voies que fraie l'imagination.